

Ville de Châteauneuf sur Charente
 Membres en exercice: 27
 Membres présents: 21
 Suffrages exprimés: 25

République Française

Délibération N° 2021-106
 Conseil Municipal du 20 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION : 13 octobre 2021

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K. GAI - B. LAFAYE- G. MIGNON- M. VILLEGER -T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER –G. MICHELY –JF CESSAC –K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEAU – E. PISANI – A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. CLEMENTEL – S. RAYNAUD – C.RAFIN – S. BUTET.

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : MH. AUBINEAU donne pouvoir à G. MICHELY - JP DESLIAS donne pouvoir à W. BOURGEAU - P. ORMECHE donne pouvoir à G. MIGNON – P BERTON donne pouvoir à S. BUTET

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: C. BONNEAU – S. DELIMOGE

SECRETAIRE DE SEANCE: S. BUTET

OBJET : REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Conseil Municipal,

VU le code Général des collectivités Territoriales

VU les élections municipales du 15 mars 2020

VU l'élection du Maire en date du 27 mai 2020

VU la délibération n° 2020-42 en date du 10 juin 2020 relative à l'élection de représentants du Conseil municipal au CCAS

VU les articles L 123-4 à L123-8 du code de l'action sociale et des familles (CASF)

VU les articles R123-1 à R123-38 du même code

VU l'article R123-9 du même code

CONSIDÉRANT la démission de M Christophe Nanglard du Conseil municipal de Châteauneuf-sur-Charente

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à son remplacement en sa qualité de représentant du Conseil municipal au CCAS

CONSIDÉRANT que la suivante sur la liste « Energie et passion » est Mme Sylvie Raynaud

PREND ACTE par 25 VOIX pour, du remplacement de M Christophe Nanglard par Mme Sylvie RAYNAUD en tant que membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

POUR EXTRAIT CONFORME
 Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE